



S'informer, une nécessité...

Les actuels changements institutionnels imposent de connaître le positionnement et réactions des autres collectivités et de s'exprimer au plus près

« La dilution de l'échelon communal, dans les intercommunalités, préoccupe notamment les maires de stations de montagne »

« La création d'un Conseil stratégique du tourisme de montagne en perspective »

Le marathon

Sur place, nous parvient une masse d'informations qui pose, bien souvent plus de questions, qu'elle n'apporte de réponses. Cet état de fait, impose alors de rechercher au plus près des autorités gouvernementales et de nos représentants associatifs, notamment quand il a trait à l'avenir de notre construction institutionnelle. Par conséquent, il faut aller chercher tous éléments d'information utiles et d'exprimer, en tant que de besoin, notre positionnement et anticiper l'avenir de nos montagnes et de nos stations.

Ces différents déplacements ont été, pour moi, un vrai marathon. Mais à chaque fois, ils ont été l'occasion de moments intenses d'échanges et de dialogue sur des sujets qui nous intéressent tous, comme le développement et la cohésion de nos territoires, la gouvernance publique, ainsi que le rôle des maires dans nos communes de montagne. Tout en faveur de l'intercommunalité, c'est se méprendre dangereusement sur la satisfaction des besoins de nos concitoyens et méconnaître le risque du dépeuplement de nos secteurs de montagne, par ailleurs producteur d'emplois.

Suite à différents entretiens, il ressort des conclusions claires et convergentes, qui échappent encore malheureusement à certains cercles parisiens, qui ont tendance à vivre en vases clos.

En ouverture du Congrès Nationales des Maires Ruraux, Gérald Martinez, Maire de Saint léger les Mèlèzes a parfaitement traduit nos besoins et le sentiment des maires par rapport à leur quotidien qui conduit un certain nombre d'entre eux à démissionner. La présence de deux ministres, M. Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires et de Mme Elisabeth Borne, Ministre des Transports, marquait, ainsi, l'intérêt de l'Etat envers nos territoires et l'intérêt porté aux Maires. Les congressistes y ont été sensibles. (**Chapitre 1**). Nous avons entendu les perspectives assignées au train de nuit Paris Briançon et l'attention apporté à la remise en état et à l'adaptation de la RN 94. Dans les deux cas, l'intervention de l'Etat est indispensable et Mme la Ministre des Transports n'a pas manqué de nous faire part de son soutien. Notre offre touristique ne saurait se passer de ces moyens d'accès

A Marseille, Renaud Muselier, Président de la Région Sud-PACA, François Baroin, Maire de Troyes et Président de l'Association des Maires de France, Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente Maritime et Président de l'Assemblée des Départements de France, et Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Président de l'Association des Régions de France, avaient conviés les élus à participer au premier rassemblement des élus pour les libertés locales. Aux côtés de Gérard Larché, Président du Sénat, les élus ont souhaité s'unir pour défendre la prise en compte de leurs rôles d'élus et les intérêts de leurs territoires. Ils ont tous affirmé leur engagement pour une décentralisation vraie des territoires (**Chapitre 2**).

A ce stade, nous en disons autant des relations que nous entretenons, au quotidien, avec la sphère étatique. La facilitation n'a pas toujours été au rendez-vous, par le passé, loin de là. Nos relations ont souvent été heurtées, parfois même chaotiques, lorsque l'action communale était par trop handicapée par un contrôle excessivement tatillon allant même jusqu'à perdre en crédibilité, tandis que notre confiance devenait incertaine.

Je dois souligner que, depuis quelques mois, le climat a très favorablement changé entre notre station et l'administration qui facilite et accompagne plus harmonieusement nos préoccupations. C'est une bonne nouvelle pour tous nos habitants et pour notre activité entrepreneuriale, qui n'est pas facile à driver dans un maquis de réglementation, dont l'évolution ne doit pas être seulement le moment de changer, mais plutôt d'évoluer et de s'adapter aux enjeux de demain : transitions numérique et climatique auxquelles il faut se préparer.

Il n'y a pas d'autre condition pour préparer l'avenir avec sérénité et retrouver le chemin de l'investissement de la Commune, tout en confortant celui de la Régie des Remontées Mécaniques, dont découlera celui du privé dont nous voulons bénéficier du dynamisme.

Nous sommes d'ailleurs intervenus, dans ce sens, à l'occasion d'une table ronde ouverte lors du Congrès de domine skiabiles de France (DSF).

A ce stade, nos meilleurs sentiments vont vers Pierre Lestas, Directeur de DSF depuis 9 ans et sur le départ. Il a été ce cadre de la Police Nationale que nous avons rencontré à Briançon alors qu'il venait de battre plusieurs records de course en haute altitude dans le massif du Mont Blanc. Par la suite et à partir de sa station il s'est consacré corps et âme aux domaines skiabiles français.

A cette occasion, M. Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, est intervenu sur le sujet de la montagne dans 20 ans et en évoquant notamment la création d'un Comité stratégique du tourisme de la montagne qui se réunira tous les trimestres (**Chapitre 3**).

Puis nous avons participé au Bureau de l'Association des Maires de stations de montagne qui a sélectionné le futur directeur de ses services parisiens.

De retour, il s'est agi le 28 septembre de rencontrer les représentants de la Direction Départementale des Finances Publiques à GAP au sujet de différents dossiers de Montgenèvre. A l'issue de cette réunion de travail, nous avons pu nous rendre au Congrès de l'Association des Maires de France des Hautes-Alpes et d'apprécier le discours de Mme la Préfète des Hautes et les conclusions de M. Jean Michel ARNAUD, Président de l'Association des Maires des Hautes-Alpes (**Chapitre 4**).

Ce marathon se terminera par le 101^e Congrès des Maires de France qui se déroulera à Paris, du 20 au 22 novembre prochain.

Lors de celui-ci, j'aurai l'occasion d'intervenir pour parler de numérique et de son développement dans les stations de Montagnes. A la suite de notre séminaire sur les rapports entre G2A et Orange, il sera bien évidemment question de faciliter la remontée d'informations utiles à la décision et de les mettre à la disposition de nos concitoyens afin de rendre plus performante notre économie touristique.

Avec mes sentiments fidèles et dévoués

Le Maire
Guy Hermitte

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Hermitte', with a long horizontal flourish underneath.

Saint-Léger-Les-Mélèzes – le 22 septembre 2018

Participation au congrès des Maires Ruraux

En présence de M. Jacques Mézard, Ministre de la cohésion des territoires et de
Mme Elisabeth Borne, Ministre des Transports



Le rassemblement

Discours d'ouverture de Gérald Martinez, Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes)

« Je voudrais tout d'abord remercier Marc Beynet, président des maires ruraux des Hautes-Alpes d'avoir choisi ma commune pour ce Congrès ; le président Vanik Berberian, pour avoir validé ce choix, avec le Bureau de l'AMRF ; ainsi que tous les collègues maires présents, car c'est grâce à eux que l'ont réussi ce type de rencontre nationale.

Les communes, socles de la République, sont apparues au XI^{ème} siècle, dotées déjà de règles autonomes, afin de déterminer le niveau de charges fiscales et d'élire leurs magistrats.

Créées par l'Assemblée Constituante le 14 décembre 1789, elles ont depuis sa création, été le premier maillon de la République. Aujourd'hui le sentiment, ou le ressenti des maires avec les réformes successives, démontrent une volonté des gouvernements depuis 15 ans de réduire à néant les fondations de notre république, en essayant par des pressions financières et législatives, de supprimer les communes ou de les réduire et par conséquent les élus de proximité. Certes pour des cas marginaux cela se justifiait, mais dans l'ensemble, nos communes sont les seules instances républicaines qui rassemblent le plus de citoyens autour des urnes.

Pourquoi un tel acharnement ? Que veut-on faire ?

Avec la suppression des services d'Etat dans nos territoires, l'accumulation des normes, des règlements, parfois inapplicables dans nos petites communes et même dans nos territoires ; la diminution des moyens, la diminution du nombre de nos parlementaires envisagée dans nos zones diffuses à faible densité de population, couvrant des territoires aux dessertes difficiles, la république se doit de conserver ses représentants au plus près de son peuple, d'autant plus que la situation géographique impose des contraintes importantes.

Nous ressentons tous une certaine défiance envers les élus de petites communes de la part des instances parisiennes. Pourtant nous faisons tout pour apporter, services, accompagnement, écoute, à nos concitoyens, avec encore du personnel très motivé et attentifs au bon fonctionnement de nos collectivités.

Si tous les maires de France ont les mêmes prérogatives et responsabilités, il semblerait que leurs concitoyens, eux n'ont pas la même valeur aux yeux de l'Etat.

La loi Notre ne nous convient pas et elle devra être adaptée à nos territoires. Je suis persuadé que le bon sens reprendra ses droits dans notre République, si nous continuons à dialoguer et surtout à parler d'une même voix aux travers de nos associations d'élus.

Enfin, je souhaitais aborder les difficultés rencontrées dans notre département et dans nos communes, sur l'entretien et la dégradation des routes secondaires, l'enclavement avec la menace de voir en plus de nos lignes ferroviaires fermées progressivement.

Comment va-t-on pouvoir accueillir nos vacanciers ? Comment notre population va-t-elle continuer à se déplacer pour aller à l'école ou au travail, avec cette détérioration progressive des mobilités en zone rurale, accentuée en montagne ?

Liberté, égalité fraternité, je reste persuadé que ces mots, fleuron de notre république rassemblent et rassembleront longtemps le peuple de France pour la République et la démocratie. »







VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARD

François et Julie, soupçons en Rafale

Sa triomphale tournée des maisons de la presse montre qu'il pèse encore. Mieux, il lui suffit de lâcher une phrase pour relancer une crise politique dans la plus grande diogenisme du monde. Entre deux séances de dédicaces, François Hollande évoque l'achat par l'État de 36 avions de chasse Rafale en 2010. Le constructeur Dassault, pour rester la mise, avait dû s'associer à une entreprise locale en lui versant plusieurs milliards. « Le gouvernement français n'a pas eu son mot à dire sur le choix de ce partenaire », commente l'ancien président de la République. Il s'agit du groupe Reliance, qui n'a aucune expérience en matière d'aéronautique, mais se trouve proche du Premier ministre indien. À New Delhi, depuis des mois, le scandale fait rage et Narendra Modi doit se défendre contre ceux qui l'accusent de corruption. A-t-il imposé des armes indiennes dans un marché public ? M. Hollande, par sa déclaration intempestive, revivra le polémiste. Involontairement, peut-être, l'épisode « gaffeur » met de l'huile sur le feu et embarrasse fortament un chef d'État étranger qui ne lui demandait rien. Par simple maladresse ? Non, il veut surtout se débarrasser d'un ennemi « corré d'indes ». Parce que Reliance, au centre du jeu, financerait plus tard un fils perché par sa compagne Julie Gayet. « Tout là haut », ça s'appelle. Avec Née Adrien en vedette, tourné à Charente, bien loin de Bollywood. L'étrange coïncidence suscite les soupçons. Des esprits chagrins, sans preuve aucune, l'interprètent aussitôt comme une « contrepartie » occulte. Comme si l'annonceur qui route en scooter pouvait se laisser aller à un pareil dérapage.

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

Héritage : faut-il réformer les droits de succession ?

LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIÉR :

Manuel Valls candidat à la mairie de Barcelone, en ce dimanche ?

Oui 25% Non 75%

Résultats de la consultation effectuée au site du Dauphiné Libéré (2000 votes). Chaque jour une question sera posée dans cet espace.

Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré.

ledauphiné.com rubrique "La question du jour".

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB

Course entre une moto, une Formule 1 et un avion de chasse à l'aéroport d'Istanbul : qui gagne ?

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré. ledauphiné.com

le dauphiné Offre de **L'AUTOMNE**

L'AUTOMNE A PRIX BAS
0,90€ au lieu de 1,10€

ABONNEMENT 2 JOURS / 7

- Par prélèvement, votre journal à 0,90€ au lieu de 1,10€ le dimanche LBD au lieu de 1,60€, pendant les 4 premiers mois, puis 1€ au dimanche et LBD le dimanche.
- Tax au comptant : 2,04 au lieu de 2,60 € soit 32 magazines et 36€ de services et 52 documents.
- à nous au comptant : 1,95 € soit 31 magazines et 36€ de services et 52 documents.

ABONNEMENT 6 JOURS / 7

- Par prélèvement, votre journal à 0,90€ au lieu de 1,10€, pendant les 4 premiers mois, puis 1€.
- Tax au comptant : 2,60 € au lieu de 3,30 € soit 32 magazines et 36€ de services et 52 documents.
- à nous au comptant : 2,51 € soit 36 magazines et 36€ de services.

Plus d'infos : www.ledauphiné.com

0 800 88 73 01

Indiquez vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP/Ville : _____

Préciser votre préférence de paiement (carte bancaire / chèque / mandat) et le montant SVP et décaisser

Indiquez votre adresse de livraison (si différente de celle ci-dessus) : _____

Indiquez votre adresse de facturation (si différente de celle ci-dessus) : _____

Indiquez votre numéro de téléphone : _____

Indiquez votre e-mail : _____

Indiquez votre numéro de carte bancaire (si applicable) : _____

Indiquez votre date de naissance : _____

Indiquez votre sexe : _____

Indiquez votre profession : _____

Indiquez votre numéro de carte bancaire (si applicable) : _____

Indiquez votre date de naissance : _____

Indiquez votre sexe : _____

Indiquez votre profession : _____

LE FAIT DU JOUR

HAUTES-ALPES | Les ministres Élisabeth Borne et Jacques Mézard étaient en visite

Problèmes de ruraux,



« Je ne suis pas venu ici pour vous passer la brosse à reluire », a lancé, hier, Jacques Mézard, devant près de 400 maires ruraux rassemblés à Saint-Léger-les-Mellezes.

Sur fond de rap-le-bol généraliste, 400 maires de communes rurales se sont rassemblés, hier, à Saint-Léger-les-Mellezes, pour le congrès national de l'Association des maires ruraux de France. L'accès au numérique et la mobilité ont été au centre des débats, auxquels les ministres Jacques Mézard et Elisabeth Borne ont participé.

« Après des élus locaux », a déclaré Mézard, « destruction de la commune », a déclaré Mézard, « la coupe est pleine et ils comprennent bien la faire savoir. Devant le ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard, arrivé à 17 heures pour ouvrir le rassemblement. Vassil Berberian, président de l'AMRF, a immédiatement donné le ton de ce rassemblement. « Nous n'allons plus nous laisser faire, c'est terminé ! », a-t-il lancé sous des applaudissements nourris. Avant d'évoquer de nombreux sujets : la loi Notre, « une erreur magistrale », les déclarations de l'État « une discrimination entre les territoires ruraux et les villes », le transfert obligatoire de la compétence mais et assisté-matériau aux intercommunalités, « la lutte de grêle et la coupe d'eau qui a fait déborder le vase ». « Je porte votre voix à Paris, mais j'ai besoin de votre soutien

et de vos propositions », lui a répondu Jacques Mézard, avant de rappeler qu'il n'avait pas vu les maires quand il était ministre.

Pas d'annonce sur le 4G

Le ministre de la Cohésion des territoires a ensuite annoncé un débat sur l'accès au numérique dans les zones rurales. « Répondre la question de la couverture est primordial pour ne pas aggraver le facteur territorial. Le problème de la couverture mobile va être réglé de manière accélérée », a-t-il notamment promis. Sans pour autant faire de nouvelles annonces sur le sujet. « Un accord contraignant a été passé entre l'État et les opérateurs en janvier », a cependant

rappelé le ministre.

En échange d'une remise de 500 millions d'euros de l'État sur l'accès de leurs fréquences hertziennes, les opérateurs se sont engagés à déployer à leur frais la 4G sur tous leurs réseaux d'ici fin 2020. Des délais qui sont maintenant, afin que tous les utilisateurs puissent en profiter, quel que soit leur équipement.

Enfin, au moins 5 000 nouveaux maires seront recrutés dans les "zones blanches".

Par ailleurs, lui ont répondu les maires ruraux, qui exigent notamment le rattachement rapide de ces zones à la fibre, pour éviter les trop fréquents problèmes de saturation du réseau.

du Dauphiné

LA PHRASE

« On dit que l'AMRF, c'est l'association des maires ruraux de France. C'est faux ! Nous sommes les maires résistants de France ! »



Vassil Berberian, Président de l'AMRF

LES COULISSES DE LA VISITE

Face à face avec les cheminots

→ Lors de son arrivée en gare de L'Espérance-le-Bessée hier matin au lever du jour, le ministre a eu un café avec les cheminots. Le syndicat CGT a profité de cet échange informel pour demander à la ministre des Transports « de faire confiance aux cheminots et d'arrêter de sous-traiter les travaux sur les voies ferrées à cause des malloçons qui coûtent cher à la SNCF. Par exemple, les travaux de modernisation de la ligne de Braxay devaient permettre de relever la vitesse de 60 km/h à 80 km/h. Mais finalement, à cause de malloçons, la vitesse a finalement été abaissée de 60 km/h à 40 km/h ». Pour Elisabeth Borne « ce n'est pas à la SNCF de reprendre les malloçons à sa charge mais à l'entreprise sous-traitante de repérer son erreur ».

L'histoire du T-shirt rouge



→ Pour avoir accédé quelques minutes à l'ouïe attentive de la ministre des Transports, le collectif pour "La déviation de la Roche de Rame" avait été invité par les services de l'État à ne pas manifester de façon trop ostentatoire sur le bord de route. Et notamment en portant pas des signes de contestation. D'abord assésimé à du "charitage" par les militaires, la demande a finalement été respectée. Sur le bord de route, la ministre a été reçue dans le calme. « Je vous remercie pour cet accueil », a d'ailleurs apprécié Elisabeth Borne (notre photo). Mais avant de reprendre le cours de sa visite officielle, la ministre a tout de même reçu en cadeau « le t-shirt rouge que la préfecture nous avait demandé de ne pas porter ce samedi ainsi qu'une bouteille de gin&ton, ça aide à la réaction ».

Ils veulent bloquer les résultats des européennes

C'est une action originale qui permettrait aux citoyens de bloquer les résultats des européennes. Pour faire entendre le « rap-le-bol généraliste des maires ruraux », Alain Castang, le président de l'AMRF de Dordogne, propose de retarder les résultats des élections européennes, en ne les transmettant pas à l'État le soir du vote.

« Embêter le gouvernement »

« C'est une action facile à mettre en place et qui ne gêne pas les citoyens. Mais qui va certainement embêter le gouvernement et les médias », justifie le maire de Bouthéac-de-Sigoulès, qui précise que « les résultats ne seront que retardés d'un ou deux jours ».

Il assure avoir rencontré un franc succès auprès des autres maires avec qui il a partagé son idée. Et sa proposition a été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'AMRF, qui se tient aujourd'hui. « Si elle obtient une majorité de votes, elle sera mise en place », se réjouit l'édile.

EN VENTE chez votre marchand de journaux

LES PATRIMOINES

La transhumance

Actualités dans les Alpes

4 JOURS de Camping Car de GRENOBLE

Le plus grand expo de vans et de camping-cars de France

Au Château de Sassenage du jeudi 20 septembre au dimanche 23 septembre inclus de 10h à 19h

le dauphiné 52 PAGES

POUR COMMANDER 8€

LE FAIT DU JOUR

hier à l'occasion du congrès de l'association des maires ruraux de France (AMRF)

promesses de ministres

Dialogue de sourds avec la ministre des Transports

Des débats parfois houleux et l'impétueux tonnerre de deux orateurs qui ne se comprennent pas. Mercredi très attendu de la journée d'hier, la conférence sur la mobilité animée par Elisabeth Borne, la ministre des Transports, n'a pas vraiment satisfait les maires ruraux.

« Les actions du gouvernement sur la mobilité, c'est les 80 km/h partout, l'augmentation des taxes sur les carburants et un plan vélo. Il faut autre chose ! », attaque d'emblée Vianik Berthelin, le président de l'AMRF, avant de donner la parole à Chantal Bymont, vice-présidente de la Région PACA. « Le meilleur niveau pour gérer la mobilité, c'est l'intercommunalité », e alors le meilleur de déclarer celle qui est également présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP). Déclenchant ainsi une vague de protestation parmi les édiles. « Il y a des mots, comme intercommunalité, qui nous donnent de l'artifice », s'amuse le président de l'AMRF avant de passer la parole à la ministre.

La ville et le covéloage

« Ma priorité absolue, c'est l'entretien et la rénovation des réseaux que l'on a laissés à dégrader de manière insupportable », explique Elisabeth Borne. Avant de mettre en avant l'augmentation « de 40 % des investissements dans les transports par rapport au quinquennat précédent », portés à 15,4 milliards d'euros. Et de citer les RN 85 et RN 94 comme exemples de réseaux « pas au niveau de ce que les citoyens ont en droit d'attendre, et qu'il faut rénover ».

Venue pour défendre son action, la ministre des Transports a également dit sa volonté de favoriser le covéloage et l'usage du vélo. « La mobilité du quotidien, c'est des trajets de cinq km ou moins pour 50 %, des gens », explique-t-elle pour justifier les 50 millions in-



Sur de nombreux points comme le développement du covéloage et son « plan vélo », la ministre des Transports a eu du mal à se faire entendre des maires ruraux. Elle réaffirme l'augmentation des taxes sur le carburant et la fermeture de gares et lignes ferroviaires. Photo: L. O. MAUREL / L'ALP

vestis par l'État dans le « plan vélo ». Au fond de la salle, un maire hurle : « Cinq km ? Pas chez nous ! », sous des applaudissements nourris. « Nous, on voit les gares et les lignes ferroviaires se fermer. Alors avant d'argent pour le vélo... », compte Dominique Blumstein, le vice-président de l'AMRF.

Taxer le carburant, a un choix à nul comparé

« La population rurale se passe bien. Et le prix du gazoil qui monte en flèche à cause de l'augmentation des taxes entre les choses. Quelles sont les

solutions pour les ruraux qui vivent loin de leur travail et qui sont pauvres ? », questionne un autre élu. « C'est un choix qu'a fait le gouvernement, justice le ministre. Nous avons décidé de réduire les impôts sur le travail, en augmentant en contrepartie les taxes sur les carburants les plus polluants. » Avant de souligner la dimension écologique de cette mesure.

Pas suffisant pour toutes les maires : « Nous, ce qu'on veut, c'est que nos collectivités ont l'impression d'être sacrifiées. »

Ligne Gap-Grenoble : une fermeture et des travaux ?

Concernant le sujet épineux de la rénovation de la ligne Gap-Grenoble, la ministre n'a fait, hier, aucune annonce officielle. Mais elle a rencontré, à la mairie de Saint-Algeu-les-Mézières, une délégation du collectif de l'événement ferroviaire de Voytes. « Elisabeth Borne a eu le culot de venir jusqu'ici pour nous annoncer la fermeture de la ligne », explique Lionel Puumi, mem-

bre du collectif. Avant de tempérer : « La bonne nouvelle, c'est que l'État a donné son accord de principe pour financer les travaux. Mais pas avant le contrat plan État/Région de 2021. Or, de lavis de tous les experts, la ligne ne tiendra que jusqu'en 2021 avant de devoir être fermée. Ce que la ministre nous annonce donc, c'est que la ligne va fermer avant de, peut-être, ouvrir. C'est étonnant. »

Déviations de La Roche de Rame : la ministre va « étudier la question »



Elisabeth Borne s'est arrêtée le long de la RN 94 à La Roche de Rame pour analyser les difficultés de traversée du village et regarder le possible tracé de la déviation.

Elle était attendue au tournant. La ministre des Transports a dû faire une halte à La Roche de Rame, samedi matin, où une quarantaine d'habitants s'étaient positionnés le long de la RN 94 pour l'interpeller sur l'absence de déviation. Elisabeth Borne a rencontré le maire de la commune, Michel Pison, et les représentants du collectif qui militent depuis des années pour sécuriser la traversée du village et fluidifier la circulation.

Aucune décision formelle n'a été prise sur le bord de route, évidemment, mais la ministre a promis « d'étudier la question ». « Avec respect et politesse, on ne vous lâche pas » ont répondu les manifestants. De son côté, le

maire a insisté sur le « potentiel de développement de la commune aujourd'hui impossible à concrétiser sans contournement routier. C'est une nécessité. Et je ne comprends pas pourquoi les services de l'État s'y opposent. Les conclusions de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) sur le sujet sont bâties sur des fondements bien douteux ».

Le coût de la déviation de La Roche de Rame est estimé à 30 millions d'euros et jusqu'à présent, la Dreal a toujours rendu des avis défavorables à la réalisation de cette infrastructure routière, empêchant donc tout investissement sur ce tronçon.

À L'Argentière-la-Bessée : « Je n'imagine pas les Hautes-Alpes sans train de nuit »



La ministre des Transports a pris le train de nuit en gare de Paris-Austerlitz, vendredi soir. Elle est arrivée samedi à l'Argentière-la-Bessée où elle a annoncé le maintien et la modernisation de la ligne.

Elle est arrivée à 8 h 06 pile... par le train de nuit. Forcément, sur le quai de la gare de l'Argentière-la-Bessée, ça en a surpris plus d'un. « Pour une fois, il est à l'heure », a même ironisé le député Joël Giraud, un référent « aux retards fréquents et aux pannes récurrentes sur la ligne des Alpes entre Paris et Briançon. »

Après une nuit dans une couchette en première

classe, la ministre des Transports a exprimé son « attachement » aux trains d'équilibre du territoire. « C'est une bonne solution pour assurer la desserte et c'est un atout très important pour le développement touristique et économique de cette région. Je n'imagine pas les Hautes-Alpes sans le train de nuit et je veux pérenniser cette ligne, car elle a de l'avenir. L'État va maintenir cette

liaison existante, renouveler la convention avec le SNCF et rénover dès l'an prochain le matériel pour apporter aux utilisateurs plus de confort et de sécurité. »

Pour moderniser les conditions d'accueil des passagers sur les deux trains de nuit concernés (Paris-Briançon et Paris-Rodéz), l'État serait prêt à investir 35 millions d'euros.

- CONCERT -
ERIC FRASIAK
Spectacles de chansons françaises
GAP Jeudi 4 oct. 20h30 à L'IMPRO
 Location : O.T. Gap
BRIANÇON Dimanche 7 oct. 18 h
 au CASINO CIRCUS
 Location : Le Vauban

Le congrès en images



Courte pour leur concert qui se respecte, un moment à été réservé à la traditionnelle photo de groupe. Photo: L. O. MAUREL / L'ALP



Plusieurs ateliers étaient organisés pour les maires, ici, celui baptisé "Tous en musique" et animé par les Centres ruraux PACA. Photo: L. O. MAUREL / L'ALP



Au menu du midi : une tartiflette garnie. Histoire de jouer à fond la carte du village rural de montagne. Photo: L. O. MAUREL / L'ALP

Frédéric LASANONA CUISINES RAISON
 Concepteur-Menuisier
 05 51 90 51 75
 Présent du 5 au 8 octobre à la Foire de SISTERON
 ET SI VOTRE PROJET DE CUISINE NOUS LE CONCEVONS ENSEMBLE A VOTRE DOMICILE ?
 www.cuisines-raison.com
 1^{er} RESEAU FRANÇAIS DE CUISINISTES À DOMICILE

HAUTES-ALPES | Entretien avec Vanik Berberian, le président de l'Association des maires ruraux de France

« L'élu local, on s'en tape de ce qu'il pense »

Le congrès national des maires ruraux de France se déroule aujourd'hui et demain à Saint-Léger-les-Mélèzes. Vanik Berberian, président de l'association d'élus, en appelle au « combat » face aux menaces pesant sur les communes.

→ Dans votre dernier éditorial, vous dites que la commune n'est plus seulement menacée mais « très clairement attaquée ». Pourquoi ?

« C'est mon sentiment aujourd'hui. Pendant longtemps, j'ai pensé que mes collègues exagèrent. Que la commune était indispensable et qu'il était impossible de la supprimer. Mais depuis que je suis à la tête de l'AMRF, j'ai une vision d'ensemble et je vois que loi après loi, on détruit la commune. À la base, l'intercommunalité devait permettre de mutualiser certains moyens, ce qui est en soi une bonne idée. Mais elle est dévoyée aujourd'hui. La loi est clairement que l'intercommunalité devienne la nouvelle commune. »

→ Les décisions du gouvernement actuel ne vont pas dans le bon sens ?

« Avec Macron, on s'attendait à un changement. Il est par exemple le premier président à nous avoir reçus à l'Élysée. Mais on se rend compte que c'est la même politique qui est mise en œuvre par l'État depuis 30 ans, malgré les changements de bord politique. Il va falloir mettre les pieds

dans le plat et hausser le ton car si on ne réagit pas, on donne le signal que tout peut continuer comme ça. Eh bien non. Cette année, on vient pour un congrès de combat. »

→ Vous êtes particulièrement remontés contre la décision votée le 31 juillet de transférer la compétence « eau et assainissement » de la commune vers l'intercommunalité.

« Oui, car cette décision incarne un mode de gouvernance qui veut que l'élu local, on s'en tape de ce qu'il pense. Je prends l'exemple de Garpièsse (Indre), le village dont je suis maire. Nous étions deux communes voisines à avoir des problèmes d'assainissement. On a donc créé un syndicat mixte et fait construire une station d'épuration pour nos deux communes. Ça fonctionne parfaitement, l'entretien est assuré par des agents de la commune et on fait deux réunions par an pour prendre nos décisions. C'est sobre mais efficace. Avec cette nouvelle loi, nous allons être desservis, à l'horizon 2026, de la gestion de cette station, sans qu'on nous laisse le choix. Mais les 22 autres communes de l'intercommunalité n'en ont rien à foutre de notre station ! Cette décision est l'exemple type d'une décision stupide. »

→ De manière plus générale, quelles sont les difficultés auxquelles sont confrontés les communes rurales ?

« D'abord la baisse des dotations de l'État, qui se traduit



« Cette année, on vient pour un congrès de combat », promet Vanik Berberian. Photo de D. HENRIOT/CLM/ML

très concrètement pour nous. Dans mon village, qui est très touristique, j'ai par exemple été obligé de supprimer un poste d'agent de tourisme. Mais le scandale des scandales, c'est le fonctionnement de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Toutes les collectivités vivent grâce à elle, et elle est calculée en fonction du nombre d'habitants. Mais dans son calcul, un habitant d'une commune rurale rapporte 50 % de moins qu'un urbain. On le justifie en nous disant qu'à la campagne, les habitants n'ont pas les mêmes besoins. Ça me fait rire ! La problématique de la mobilité, par exemple, est au moins aussi importante dans les territoires ruraux qu'en ville. »

Iconographie de Noël PHILIPPOTT

L'INFO +

L'AMRF DANS LE DÉPARTEMENT

Dans les Hautes-Alpes, l'AMRF compte 54 communes adhérentes sur les 165 du département. Elle a été relancée en 2013, après avoir été mise en sommeil pendant 10 ans et dispose d'un budget de 4 000 € par an. Son but est de « rassembler les ruraux pour se défendre contre des lois qui appellent à nous faire disparaître », explique son président Marc Baynet.

Deux ministres à Saint-Léger-Les-Mélèzes

Pour la première fois, deux ministres seront présents au congrès des maires ruraux de France. Jacques Mézard, le ministre de la Cohésion des territoires, participera notamment à une conférence baptisée "L'accord mobile", sur l'accès à la 4G et la couverture réseau des territoires ruraux. Une présence saluée par Vanik Berberian, qui attend du ministre « que cette notion de "cohésion" devienne une réalité ». S'il dit ne pas attendre d'annonce particulière à l'occasion du congrès, le président de l'AMRF espère que cette visite sera suivie d'actes. « Ce qu'on veut, c'est que Jacques Mézard affiche une politique de soutien aux territoires ruraux. Il faut arrêter de voir ces territoires comme des fabricques de chlorophylle et comprendre qu'il s'agit

Gestes concrets

Élisabeth Borne, la ministre auprès du ministre de l'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, sera également de la partie. Elle animera aujourd'hui une rencontre autour de la mobilité et des aides à apporter sur ce point aux territoires ruraux. « Je salue l'écoute dont a fait preuve Élisabeth Borne jusqu'à aujourd'hui. Mais concrètement, à part la hausse des taxes sur les carburants, pas grand-chose n'a été fait. Nous voulons désormais des annonces concrètes pour les territoires ruraux et surtout ceux qui y vivent. Il faut les aider à pouvoir se déplacer », conclut Vanik Berberian.

Le programme du congrès

Le congrès national des maires ruraux de France se déroule aujourd'hui et demain à Saint-Léger-Les-Mélèzes.

Samedi 22 septembre
9 h 30 : Conférence sur "L'accord mobile", en présence du ministre de

la Cohésion des territoires, Jacques Mézard.
11 h 15 : Ateliers finances, réseau et offre Campagnol.

14 h 30 : Rencontre avec Élisabeth Borne, ministre des Transports, et Renaud Muselier, président de la Région Paca, autour du

thème de la mobilité.
17 h : Débat "La démocratie au cœur", animé par Michel Fournier, le vice-président de l'AMRF.
18 h 30 : Clôture du congrès.

Dimanche 23 septembre

9 h : "Tambouille et ragots", échanges informels entre les élus, en petits groupes.
10 h : assemblée générale de l'AMRF.
12 h 45 : Passation du relais à l'AMRF 59, qui organisera le Congrès national en 2019.

HAUTES-ALPES | Le ministre de la Cohésion des territoires était, hier, à Laragne-Montéglin et à Gap

Jacques Mézard : « Redonner de l'attractivité aux villes »

Avant de participer au congrès national des maires ruraux aujourd'hui à Saint-Léger-les-Mélèzes, le ministre de la Cohésion des territoires avait, hier, en compagnie de son adjoint, Jacques Mézard, tenu à expliquer le projet.

Dans un premier temps, il s'est rendu à la maison des services au public (MSAP) de Laragne-Montéglin. Accompagné de Cécile Bigot-Dekeyser, préfète des Hautes-Alpes, Pascale Boyer et Joël Girard, députés du département et de nombreux élus, il a rencontré l'ensemble des salariés de la MSAP. Sur place, il a rappelé l'importance de ces structures notamment dans les zones rurales. « Dans ce département, il y a 15 maisons de services au public qui fonctionnent très bien en réseau, souligne le ministre. Elles appor-

tent un nouveau service à nos concitoyens. Le département des Hautes-Alpes est pilote en matière de maisons de services au public. »

« Pas là pour faire un chèque partout où je passe »

Après ce déplacement, le ministre s'est rendu à Gap pour visiter la ville avant de se rendre à la préfecture pour signer la convention "Action cœur de ville" en compagnie des représentants d'Action logement, de la Caisse des dépôts et de l'Anah, partenaires de la convention. Gap et Briançon ont été sélectionnées parmi les 222 villes bénéficiaires du projet. Après les présentations des futurs chantiers à Gap par Roger Dadié, édile de la commune, et ceux de Briançon

par Aurélie Poyau, adjointe de la cité Vieuban, Jacques Mézard a tenu à expliquer le projet.

« Il est nécessaire d'avoir, entre les métropoles, un tissu de villes moyennes, explique-t-il. 12 millions de citoyens vivent dans ces villes. Elles constituent un élément important du patrimoine. Le dispositif est simple. 222 villes porteuses de projets pour redonner de l'attractivité aux villes. » Avant d'ajouter : « Il faut faire confiance aux collectivités. Le rôle de l'État est de faciliter le travail des villes avec cette convention. Je ne suis pas là pour faire un chèque partout où je passe, mais pour évaluer et faciliter les projets. Il faut redynamiser les centres-villes. Leur désertification serait une véritable catastrophe. »



À Laragne-Montéglin, le ministre a tenu une séance de visioconférence comme celle effectuée par les valeurs de la maison des services au public. Photo de D. HENRIOT/CLM/ML



En fin d'après-midi, il a signé la convention "Action cœur de ville" avec les villes de Gap et Briançon. Photo de D. HENRIOT/CLM/ML



SAINT-LÉGER-LES-MÉLÈZES

Les maires ruraux votent à l'unanimité la rétention des résultats des élections européennes

» Ils afficheront les résultats en mairie mais ne les transmettront pas à la préfecture. Réunis en congrès samedi et hier à Saint-Léger-les-Mélèzes, les maires ruraux de France ont voté à l'unanimité, lors de leur assemblée générale, la mise en place de cette action de rétention des résultats pour les élections européennes de mai 2019. « C'est une manière de manifester notre ras-le-bol face à la défiance de l'État et les attaques répétées contre la commune, explique Cédric Szoda, le directeur de l'AMRF. Le but est de montrer à l'État que si les choses continuent comme aujourd'hui, il y aura des réponses de notre part. » Un courrier d'explication sur la situation des élus ruraux et les raisons de cette décision sera également envoyé aux habitants. « Nous avons choisi cette action car elle ne pénalise en rien nos concitoyens », précise Cédric Szoda.

Marseille – le 26 septembre 2018

Premier rassemblement des élus pour les libertés locales

Avec la participation de Gérard Larché, Président du Sénat

Mercredi 26 septembre, à l'invitation de l'Association Nationale des Maires de France, de l'Assemblée des Départements de France, de l'Association des Régions de France et de la Région Sud-PACA, Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre, s'est rendu à Marseille à l'occasion du Premier rassemblement des élus pour les libertés locales.

Cette réunion a anticipé la visite du Premier Ministre au congrès des Régions de France.

Lien vidéos :

<https://www.publicsenat.fr/emission/evenement/congres-des-regions-de-france-les-meilleurs-moments-133282>

http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC_N_ID=25624&TYPE_ACTU=1&refer=bo



*Renaud Muselier, Député européen et Président
du Conseil Régional Sud - PACA*

*Martine Vassal, Présidente du Conseil
Départemental des Bouches du Rhône et
Présidente de la Métropole Aix-Marseille.*

*Elle est également citoyenne de
Montgenèvre*



*François Baroin, Maire de Troyes
et Président de l'Association des
Maires de France*



*Dominique Bussereau, Président
du Conseil Départemental de la
Charente Maritime et Président de
l'Assemblée des Départements de
France*

*Hervé Morin, Président du Conseil
Régional de Normandie et Président
Région de France*





Gérard Larché, Président du Sénat



Les intervenants et les Présidents de Région

Texte de l'appel de Marseille pour les libertés locales

Nous, élus de la République, unis dans la diversité de nos histoires et de nos sensibilités politiques, lançons aujourd'hui à Marseille un appel solennel pour les Libertés locales et constituons une association nous réunissant : les Territoires unis.

Au moment où les peuples grondent, partout en Europe, contre leurs classes dirigeantes, où la capacité du Gouvernement à réformer le pays est mise en doute par les Français, la République des territoires, elle, n'a toujours pas été tentée en France.

Tous les défis d'avenir de notre pays, qu'il s'agisse de la transition énergétique et écologique, de la recherche d'un nouveau modèle agricole ou encore de la réindustrialisation de notre pays par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) supposent un puissant mouvement de décentralisation. C'est la force de tous nos voisins européens. C'est également au plus près du terrain, que se mènent au quotidien, avec nos collectivités et nos associations, la bataille contre la pauvreté, l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, notamment handicapées, ou encore l'accès au logement et à la culture.

Notre pays meurt à petits feux de son ultra-centralisation. Que l'on ne s'y trompe pas, nous sommes d'authentiques républicains attachés à l'unité de notre pays, à ses institutions, mais nous ne pouvons plus accepter la prise de pouvoir et le mépris de plus en plus flagrant d'une technocratie, enfermée dans ses certitudes et coupée de nos territoires et de nos vies.

L'avenir de la France ne peut se résumer à quelques métropoles. Comme le disait Gaston Defferre, « la France est dans nos villes, dans nos villages. Elle aspire à tenir sa place, à être considérée, à jouer son rôle, à choisir son destin. Il est injuste et dangereux de la maintenir sous le boisseau, de l'empêcher de s'exprimer, de décider pour elle-même ».

Au plus près du terrain, des élus locaux colmatent les fractures de notre pays, portent l'essentiel de l'innovation et de l'investissement publics, maintiennent une qualité de vie et répondent avec toujours moins de moyens aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Le nombre inégalé de démissions de ces serviteurs désintéressés de notre pays doit aujourd'hui tous nous alerter. Il est temps d'entendre leur demande de considération et de faire cesser les causes de leur découragement.

Loin d'être une quelconque menace pour la République, la décentralisation en est une des chances. Ce qui la mine, c'est l'ultra-concentration parisienne, ce sont les promesses non tenues d'un Etat thrombosé, c'est l'impression que l'avis des territoires ne compte pas, que les élus locaux sont vaguement consultés mais jamais écoutés.

Loin d'être un risque pour l'égalité, la décentralisation en est au contraire l'un des vecteurs modernes. Comment croire qu'une application réglementaire égalitaire et sans nuance à des territoires si divers pourrait encore, comme jadis, être juste ?

Loin d'être un poids pour la performance de notre économie, la décentralisation est le modèle qui permet de rapprocher décisions et investissements des vrais besoins.

Loin d'être un boulet pour les finances publiques, la décentralisation est la condition de la réforme de l'Etat, en supprimant les doublons qui ralentissent le temps de l'action publique.

Nous, élus de la République, appelons à l'avènement d'une nouvelle étape de la décentralisation : les libertés locales.

Les libertés locales, c'est d'abord un Etat respectueux des collectivités territoriales et de ses élus. Nous ne sommes pas des opérateurs de l'Etat mais des élus du suffrage universel. Tous les leviers de transformation de la France reposent sur des compétences partagées Etat/collectivités (développement économique, transition écologique et énergétique, action sociale, mobilités, santé, éducation, numérique, formation, petite enfance...). Nous demandons un agenda partagé de réformes.

Les libertés locales, c'est le choix de l'innovation, du pragmatisme, et du bon sens, par la différenciation. C'est laisser les collectivités expérimenter. Pourquoi nos propositions pour coordonner les politiques de l'emploi, pour remettre à niveau les routes nationales ontelles été balayées d'un revers de main ? La réforme constitutionnelle doit nous remettre sur le chemin de la République décentralisée.

Les libertés locales, c'est ensuite une concertation sincère entre l'Etat et les Collectivités. La Conférence nationale des territoires qui n'était qu'un lieu de concertation formelle où l'Etat et les collectivités locales constataient leurs désaccords, est un échec. Il faut désormais inventer l'outil efficace du dialogue et de la négociation.

Les libertés locales, c'est le respect par l'Etat de ses engagements contractuels et de sa signature : la remise en cause des contrats de plan Etat-Régions, le transfert de charges sur les Départements

de près de 11 milliards d'euros sur les allocations individuelles de solidarité et les mineurs non accompagnés, l'avalanche de normes et de réglementations sur les communes doivent cesser.

Les libertés locales, c'est la participation équitable de l'Etat aux côtés des collectivités au redressement des comptes publics : d'ici 2022 les collectivités locales vont contribuer à un désendettement de la France à hauteur de 50 milliards, alors que l'État va accroître l'endettement du pays de 330 milliards d'euros. A quand la réforme de l'Etat ? Les libertés locales, ce n'est pas l'affaire réservée des élus locaux, des Communes, des Départements et des Régions, elle est celle des citoyens, l'affaire de la France, de son avenir et de sa démocratie. C'est un mouvement de tous les territoires unis pour une République décentralisée !

François BAROIN

Hervé MORIN

Dominique BUSSEREAU

Président de l'AMF

Président de Régions de France

Président de l'ADF

Revue de presse

Le courrier des Maires et des élus locaux du 27 septembre 2018

A Marseille, les élus locaux sonnent le tocsin contre « l'Etat thrombosé »

par Aurélien Hélias



© @Regionsdefrance

Démonstration de force des associations d'élus locaux le 26 septembre à Marseille: à la veille de son Congrès, Régions de France (ARF) avait invité les association des maires (AMF) et des départements de France (ADF) à venir dire tout le mal qu'elles pensaient de la "recentralisation rampante". L'occasion pour le trio associatif d'élus d'assurer qu'il restera uni face aux projets de réforme de la fiscalité locale avancé par l'exécutif, et de produire un "Appel de Marseille pour les libertés locales" signé par quelque 1 200 élus locaux.

C'est dans un show politique millimétré, entrecoupé de vidéos tout autant calibrées d'élus témoignant de la « recentralisation rampante », que les ténors locaux et les principaux responsables des trois associations d'élus s'en sont donné à cœur-joie contre l'Etat et l'exécutif Macronien le 26 septembre à Marseille. L'hôte du Congrès et président de la Région Sud (ex-Paca) avait ouvert les hostilités au Palais du Pharo, niché sur les hauteurs de « Marseille la frondeuse » selon l'expression de Renaud Muselier. « Qui aurait dit il y a deux ans que nous tiendrions un meeting commun main dans la mains ? c'est un exploit à mettre au crédit du président de la République ! » a ensuite ironisé le président (PS) du Conseil départemental de l'Aude, André Viola, à l'adresse de son alter-ego (UDI) de Côte-d'Or, François Sauvadet.

Près de trois heures d'un meeting donc, dont le point d'orgue aura été la lecture de « l'Appel de Marseille » pour les libertés locales » pour lequel avait été enrôlé un homme de scènes, Dominique Bluzet, directeur des Théâtres du Gymnase et du Grand Théâtre de Provence. Fustigeant « l'ultra-dominance parisienne et un Etat thrombosé », cet appel, signé de la totalité du bureau de l'AMF, 96 départements et la « quasi-totalité des régions », proclame que « l'avenir de la France ne peut se résumer à quelques métropoles » et que « la réforme constitutionnelle doit nous remettre sur le chemin de la république décentralisée ». Président de Régions de France, Hervé Morin a réclamé « des politiques permettant la différenciation. Que le gouvernement accepte des expérimentations ! » L'occasion pour les trois associations d'annoncer la naissance d'une association mère, « Les territoires unis ».

Les contrats financiers ne passent toujours pas

Dans le viseur des élus, les contrats financiers limitant leurs dépenses de fonctionnement. Au-delà du principe – « une règle absurde confondant dépenses de fonctionnement et subventions que nous distribuons aux petites collectivités » selon Renaud Muselier -, c'est aussi la mise en œuvre qui hérisse. « Le préfet m'a dit "voilà ce que vous aurez droit de dépenser" ; ce n'est pas un contrat c'est une mise sous tutelle ! », a tonné François Sauvadet. A l'image du président de la Côte-d'Or, nombreux sont les élus des grandes collectivités à avoir refusé de signer, soit qu'ils attendent a minima un vote en ce sens de leur assemblée délibérante comme en Région Sud, soit que le non soit définitif et l'occasion d'un langage fleuri : « Qu'on envoie 20 % des fonctionnaires parisiens dans nos départements auprès des préfets pour nous aider au lieu de nous emmerder ! », lançait le président de l'ADF, Dominique Bussereau, avant de cingler un Etat où « les Précieuses ridicules sont revenues aux affaires ».

François Baroin préférait lui faire référence à Coluche pour illustrer le retour aux affaires -locales- des préfets, comme un goût d'avant les lois de décentralisation de 1982 : « "Chassez le naturiste, il revient au bungalow !" Le problème est là ; c'est la non-acceptation de la décentralisation », a déploré le patron de l'AMF « Le Sénat était favorable au principe de la contractualisation, mais voulait travail partenarial, pas signature sous contrainte. Les maires ne sont pas les chefs de bureau de la préfecture », a appuyé le président du Sénat, Gérard Larcher, déjà très offensif il y a trois semaines.

La CNT n'a définitivement plus la cote

Autre cible des élus : le format et les règles de fonctionnement de la Conférence nationale des territoires, dont la dernière édition a été boycottée par les trois associations d'élus comme, peut-être la prochaine, annoncée par Edouard Philippe le 15 octobre. « Chambre d'enregistrement où les élus viennent prendre leurs consignes » pour Renaud Muselier, ou écouter des « cours professoraux » selon Dominique Bussereau, la CNT n'a plus la cote et « il faut désormais inventer outil efficace du dialogue et de la négociation » exige l'appel de Marseille. A cela s'ajoute la demande du président de l'ADF d'un ministre au portefeuille clairement dédié aux collectivités – « nous n'avons pas un interlocuteur unique et crédible au Gouvernement » – alors que Jacques Mézard n'est « que » ministre de la Cohésion des territoires et que Jacqueline Gourault est une ministre, certes chargée de multiples dossiers en liens avec les territoires – avenir de la Corse, Alsace, statut de l'élu – mais sans portefeuille dédié.

Plus largement, c'est un climat global qui a été dénoncé par les élus : « La France ne peut se transformer qu'à partir de ses territoires, qui souffrent d'une recentralisation rampante », a reproché la patronne du département des Bouches-du-Rhône et toute nouvelle présidente de la métropole Aix-Marseille-Provence, Martine Vassal. « On ne s'attaque plus seulement à nos moyens, mais aussi à nos libertés ! », a appuyé le vice-président de l'AMF, André Laignel. Au fur mesure qu'on supprime des compétences, des crédits, reste l'impression qu'il ne restera plus pour nous que l'écharpe et les mariages ! »

Front uni face à la réforme fiscale

Martine Vassal l'a assuré : « l'Appel de Marseille n'est pas un appel révolutionnaire, c'est l'appel des élus du terrain ». Se défendant de ne constituer que des « syndicats d'élus », François Baroin a justifié tant l'appel que la constitution en super-association : « Notre responsabilité est de nous réorganiser et de prendre l'opinion publique à témoin. Le chemin d'un dialogue est toujours possible mais pas aux conditions imposées », a-t-il prévenu.

L'occasion pour le maire de Troyes d'assurer que l'Etat n'arrivera pas à enfoncer un coin entre les trois grandes associations d'élus à l'occasion de la réforme de la fiscalité locale qui doit rebattre les cartes entre strates de collectivités : « Nous [élus de l'AMF] n'irons pas en tête de gondole porter la parole pour récupérer le foncier bâti et le foncier non bâti en lieu et place de la taxe d'habitation », hypothèse privilégiée par l'exécutif mais qui fait enrager les départements. Et si d'aventure le dialogue n'était pas rétabli, le patron de l'AMF promet ni plus ni moins qu'un risque de scission du pays : « Si on n'arrive pas à se faire entendre, nous allons devant des demandes d'un pays fédéral ».

IN VAUCLUSE, LE DÉSENCHANTEMENT DES MAIRES

"Le pouvoir central cherche peu à peu à nous faire disparaître"

Ce qu'ils redoutent le plus ? De devenir uniquement des gestionnaires à plein temps qui ne pourraient plus développer sur le terrain de nouvelles politiques publiques. Chahutées sur le plan financier, nombre d'équipes municipales se trouvent aujourd'hui à la peine pour assumer certains de leurs engagements de campagne. Avec parfois à la clé des tensions vis-à-vis des électeurs. "Les maires sont malmenés par le pouvoir central mais aussi quelquefois, et le phénomène est plus récent, par des habitants de leurs communes", témoignent à l'unisson Alain Dufaut et Alain Milon, sénateurs LR, qui sont allés à la rencontre d'une cinquantaine d'élus au cours de l'été.

En Vaucluse, le mouvement de fond, entre ras-le-bol et désenchantement affecte plus d'un élu : "Il n'y a pas plus beau mandat, on est directement confrontés avec les gens, mais la lassitude est de plus en plus grande" témoigne Jean-François Lovisol, maire de la Tour d'Aigues et président de l'association des maires du Vaucluse. Ce moral en berne, il est forcément plus prégnant dans les petites communes, notamment rurales, qui n'ont pas derrière elles une administration susceptible de les épauler. Mais pas que. "Les baisses de dotations ont remis en cause la capacité d'agir de toutes les collectivités ter-



Les deux sénateurs LR du Vaucluse Alain Dufaut et Alain Milon ont recueilli cet été les doléances d'une cinquantaine de maires. / PHOTO T.H.

ritoriales et la loi de décentralisation" estime Cécile Helle, maire PS d'Avignon, commune qui a perdu depuis 2014 environ 14 millions d'euros, soit 10% du budget de fonctionnement de la Ville. À Saint-Pierre-de-Vassols, village de 500 habitants situé entre Carpentras et le pied du Ventoux, Ghislain Gricourt évoque le

sentiment ne plus être vraiment entendu : "Lorsqu'on s'adresse à la Direction départementale des territoires, à la préfecture, on a l'impression qu'ils ont toujours raison. Les questions rurales ne sont pas assez prises en compte. On a déjà viré les curés, les postiers... Maintenant les maires ?" Jean-François Lovisol dénonce, lui, une

vision centralisatrice et parisienne de la part de l'État et du gouvernement : "On aurait pu assumer des baisses de dotations, lisser ça dans le temps, peut-être sur 20 ans, mais ce qui est problématique, c'est la brutalité des choses. Quand j'entends parler d'administration décentralisée, ça me fait rigoler. Ils veulent clairement rassembler les communes et faire disparaître les départements, parce que tout ça coûte trop cher. C'est oublier qu'ailleurs qu'à Paris, il y a des gens dans la merde. Supprimer l'échelon local, cela veut dire que la réponse de proximité va cruellement manquer". À Vaison-la-Romaine, qui a enregistré une baisse des dotations de près de 63% entre 2013 et 2018, Jean-François Perilhou (Divers Droite) affirme que "l'État est ruiné" et que les élus locaux représentent aujourd'hui le dernier rempart des citoyens contre la crise : "Ils nous demandent beaucoup parce qu'on est leurs élus référents. L'impatience et la défiance, je l'analyse par le fait qu'il ne reste plus que nous." Ce que confirme Marie-Claude Bompard, maire (Ligue du Sud) de Bollène : "Le pouvoir central cherche à nous faire disparaître. Pourtant, demandez aux gens dans la rue qui est leur président d'intercommunalité. Ils ne sauront pas. Par contre, ils connaissent leur maire." T.H. et J.S.

FAIT02

INTERVIEW DE JACQUELINE GOURAULT MINISTRE AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

"Je me demande s'il n'y a pas d'anciens réflexes politiques"

attendiez-vous à une telle fronde ? chaque semaine les territoires. J'ai été pendant 25 ans, sénatrice, conseillère départementale et régionale. Je me souviens de l'état d'esprit des élus locaux. Ils ont besoin d'être rassurés. Mais chacun de ces changements se passe dans le calme et la sérénité, même dans les territoires où il y a eu des tensions. Ce ressenti du terrain est sans rapport avec la mesure avec l'expression des associations d'élus. Je ne globalise pas. Mais je pense que les démarches unies cachent des préoccupations différentes. Je peux comprendre les départements ayant des soucis financiers et attendre des réponses du gouvernement. Il y a d'autres associations dont on ne parle pas d'où vient leur mécontentement.



Jacqueline Gourault.

/ PHOTO MICHEL LUCCIONI

ensez aux régions ?

représentants ne parlent que de leur région. Mais à quoi cela correspond-il ? Il y a de quoi s'interroger. Dans les régions ont à peu près eu tout ce qu'ils réclamaient comme compétences. Elles ont payé un impôt dynamique. Elles ont payé avec la TVA. Grâce à elle, les régions ont augmenté de 262 milliards d'euros en 2017 où la dotation globale de fonctionnement était fixe. Elles ont des compétences et les moyens financiers

rogne est-elle purement politique ? n'y a-t-il pas de vrais débats sur l'apprentissage ?

Le débat sur ce sujet. Il y a une nécessité de l'adéquation des formations et des compétences, d'associer les acteurs de l'économie. On était d'accord pour cela. Aujourd'hui les présidents de région disent qu'ils récupèrent les compétences, ce n'est pas sur l'apprentissage, le gouvernement a le choix de faire confiance aux entreprises, aux branches, qui connaissent le terrain, tout en maintenant les régions assurées de la présence des CFA dans

les zones les plus fragiles. Sur la formation professionnelle, non seulement elles gardent les compétences mais l'État augmente leurs moyens financiers grâce aux moyens du plan d'investissement dans les compétences (1,5 Md€ en 2018 ; 3 Md€ en 2019). Même chose pour l'orientation.

La contractualisation est un autre point d'achoppement. Comment expliquez-vous que certaines collectivités ne veulent pas signer ?

Pendant quatre ans, toutes les collectivités ont été frappées par la baisse unilatérale des dotations, de la plus petite commune à la grande Région. Onze milliards d'euros ont ainsi été prélevés de façon arbitraire. Cela a conduit à une baisse de l'investissement dans les territoires et poussé le précédent gouvernement à créer un fonds d'investissement pour les collectivités locales. Après une telle démarche injuste et conflictuelle, nous avons fait le choix d'une méthode contractuelle. Nous proposons ainsi aux 322 collectivités représentant 2/3 de la dépense locale en France de maîtriser l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement à hauteur de

1,2 % par an. Il est légitime que chacun participe à l'effort de la maîtrise de nos dépenses publiques. Quand j'entends l'association des maires crier au feu, alors que plus de 70 % des 322 collectivités ont signé, et que seul 1 % des communes n'est concerné, je me demande s'il n'y a pas d'anciens réflexes politiques.

Les présidents des associations sont tous chez Les Républicains...

Oui et je me souviens du programme de François Fillon qui était beaucoup plus sévère que celui d'Emmanuel Macron : 20 milliards d'euros d'économies étaient demandés aux collectivités locales ! Quand certains disent que nous voulons faire disparaître des communes, les bras m'en tombent. L'an prochain, l'État versera 48,2 milliards d'euros aux collectivités locales. Un concours financier auquel s'ajoutent 2,1 milliards d'investissements pour les territoires ruraux, dont 1,8 milliard aux communes.

Certains élus réclament un assouplissement des règles pour la fonction publique territoriale...

Le président de la République voulait confier la gestion de la fonction publique territoriale aux élus locaux. Mais il n'a pas rencontré l'adhésion escomptée. Peut-être préfèrent-ils que l'État continue de se charger de ces schémas complexes qui touchent aux statuts ou à la durée du temps de travail.

Doit-on s'attendre à un discours de contre-attaque d'Édouard Philippe aujourd'hui à Marseille ?

Le Premier ministre va se livrer à un exercice de pédagogie et sans doute rappeler certaines vérités. N'oublions pas que nous avons créé la conférence des territoires à la demande des élus locaux. Il est dommage que cette démarche de dialogue qui permet de garantir les moyens aux collectivités locales, débouche sur la situation d'aujourd'hui.

Propos recueillis par F.T.

La révolution des élus locaux contre le gouvernement

À la veille du congrès des Régions, ils ont lancé un appel hier depuis Marseille

Édouard Philippe n'avait pas prévu de se rendre à Marseille ce matin. En ouvrant au palais du Pharo le Congrès des Régions dès neuf heures, le Premier ministre occupera un terrain plus que miné pour délivrer un double message. "Faire de la pédagogie et redire des vérités", tance dans nos colonnes Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur. Marquer, surtout, la contre-offensive du gouvernement face à la fronde des élus locaux. Elle n'est pas nouvelle. Elle gronde fortement depuis quatre ans et la baisse vertigineuse des dotations de l'État aux collectivités locales. Là où les Départements s'inquiètent du financement de l'aide sociale à l'enfance ou aux handicapés, les maires craignent la perte de leur autonomie fiscale et de leurs compétences. Les Régions, elles, résument l'action gouvernementale depuis un an et demi à de la "recentralisation".

La colère s'est cristallisée hier soir. Anticipant la venue de plusieurs ministres avec leur chef de file, tous se sont retrouvés au Pharo pour une soirée aux accents révolutionnaires. "Nous sommes tous des héritiers des fédérés de Marseille", tonne Renaud Muselier en lançant son "appel de Marseille. Contre un gouvernement qui ne nous respecte pas, contre une recentralisation qui

est une terrible marche arrière et un contresens de l'Histoire, plus de 1200 élus ont signé cet appel pour les libertés locales", insiste le président LR de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans les travées où ont été distribués de petits drapeaux aux couleurs de la région, quelque 1 500 personnes applaudissent. Parmi lesquelles une quarantaine de patrons de départements, la quasi-totalité

"L'État fait le coucou dans le nid de nos bonnes gestions."

DOMINIQUE BUSSEREAU

des présidents régionaux et les ténors des associations d'élus.

Décliné en "Association des territoires unis", cet appel prend des airs de réquisitoire contre "le grand retour de la technocratie, où Bercy fixe les règles et fait les poches des collectivités locales", dans la bouche du Dijonais François Sauvadet (UDI). Juste avant lui, le maire PS d'Issoudun André Laignel avait parlé de "contrat léonin" et de "chantage" pour évoquer la contractualisation. Où l'État a demandé aux 322 grandes

collectivités locales de maîtriser leurs dépenses de fonctionnement, en évitant de les accroître de plus de 1,2%.

"L'État fait le coucou dans le nid de nos bonnes gestions", cingle Dominique BusserEAU (LR), président des Départements de France.

Autant d'interventions qui, par leur champ politique large, mettent à mal les tirs de barrage du gouvernement sur le thème des "postures politiques". Même s'il est vrai que les associations de maires, de Départements et de Régions sont présidées par des élus Les Républicains. Qui trouvent peut-être là leur espace réel d'opposition.

"Nous ne sommes pas des syndicats d'élus, mais des gens violemment modérés", précise François Baroin, leader des maires de France, en soulignant "un mouvement de désespérance. Jamais autant de maires n'avaient démissionné en quatre ans". Plus philosophe, Hervé Morin cherche à convaincre le chef de l'État des bienfaits de "l'horizontalité et de la gestion girondine".

Bref, de la décentralisation si chère à Gaston Defferre. L'ancien maire PS de Marseille, père de ces lois offrant, en 1982, plus de pouvoirs aux collectivités locales, a d'ailleurs été plusieurs fois cité hier soir.

François TONNEAU

Paris – les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2018

Congrès de Domaine Skiable de France

Avec la participation de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du
Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères



Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangère promet la création d'un Comité Stratégique du tourisme de la montagne



Intervention du Maire de Montgenèvre sur la gouvernance des stations

**Table ronde sur le thème suivant :« Quelles menaces
sur la gouvernance des stations de ski ? »**





Suite à l'intervention de Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre, sur les problématiques de gouvernance que connaissent les maires de stations de montagne, échange avec Marie-Noëlle Battistel, Députée de la 4^{ème} circonscription de l'Isère et Présidente de l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM), et Pierre-Yves Bonnivard, Maire de Saint-Colomban-des-Villards.

Mise à l'honneur des champions français des Jeux Olympiques de Pyeongchang 2018 (Pierre Vaultier était présent)



Célébration du départ de Pierre Lestas, Président de Domaine Skiable de France et accueil de son successeur Alexandre Maulin



RENCONTRE | Domaines Skiabiles de France (DSF) tient son congrès à Paris et fête ses 80 ans

Pierre Lestas quitte la piste



En 1988, Pierre Lestas, alors officier des CRS de montagne battait le record d'ascension du mont Blanc... en baskets. À la fin de l'hiver, après avoir achevé son dernier mandat à la tête de DSF il prendra sa retraite dans sa chère station de La Clusaz. (R. et L. DUBOIS/GETTY IMAGES)

PAR ANTOINE CHARDILLIER

Ancien secouriste, coureur de cimes, amoureux des deux versants de la montagne, de pleine nature ou aménagée, ce "cérébral" a présidé durant neuf ans la corporation des remontées mécaniques. Trois mandats aux airs de course de fond. Ce lundi, le patron de La Clusaz passe le relais à la tête du "lobby" de la neige.

L'endurance et les sommets, ça le connaît. Le 13 juillet 1968, commandant du secours en montagne des CRS à Briançon, Pierre Lestas dépose Laurent Smagghe, son antithèse bohème, du record d'ascension du mont Blanc : 6h22 aller-retour. Et en baskets ! Mais que faisait la police ? À l'époque ça ne faisait pas hurler grand monde. « La montagne doit rester un espace de liberté. Cela me choque que l'on bloque des gens à ses pieds », analyse celui qui, entre-temps, est devenu patron de remontées mécaniques. Et déplore ce principe de précaution qui étouffe la société.

C'est avec le même esprit qu'il a contribué à nommer le balisage des pistes, pour scinder clairement les deux univers entre domaine sécurisé et hors-piste où l'homme se responsabilise. Ainsi, la station de Méribel fut hors de cause dans l'accident du pilote Schumacher. Un événement qui a marqué sa présidence à la tête des domaines skiabiles de France. Le syndicat des téléphériques de France, comme on disait il y a 80 ans, aux balbutiements de l'économie de l'or blanc et de ce "lobby".

■ Du mont Saint-Michel au Haut Dauphiné

À l'heure où l'on voudrait cliver la montagne, entre sanctuaristes et aménageurs, Pierre Lestas revendique un certain équilibre. Son parcours en fait foi. Ce fils de paysans de Basse Normandie avait le mont Saint-Michel pour unique montagne. De milieu modeste, il fit des études en lycée militaire. Enfant de troupes au Mans, il apprit le ski en classe de neige à l'Alpe d'Huez sur le télésiège de l'Écluse.

Dans les années 70, les Alpes bruissent de ces affaires de sauvetage retentissantes. « J'avais lu un article de Jean-Jacques Mollaret, le premier officier des gendarmes du secours à Chamonix ». Et bête noire de l'alpiniste René Desmaison.

L'envie d'aller là-haut l'écarte de la voie de Saint-Cyr. Ce spécialiste du marathon, athlétique et cérébral, entre dans la police avec pour objectif la spécialité secours en montagne. Une décennie durant, à Briançon, il fera ses années d'alpiniste pressé, battant un premier record : le dôme des Écrins en 2h50 puis 2h20.

On n'arrête plus l'officier Lestas. Las, après une chute de 40 m en escalade au Peigne, il fait le deuil du diplôme de guide. « L'échec est le terrain de la réussite » philosophe celui qui, avec l'énergie de l'amertume, fit le tour du Mont-Blanc en moins de 48 heures, l'Ultra trail avant l'heure, et sprinta le toit des Alpes. À 37 ans, en dirigeant le centre de formation des CRS de montagne à Chamonix, le policier atteint le plafond des responsabilités dans le secours. « J'étais configuré pour devenir commissaire ». Quand on a un profil de manager, il restait les remontées mécaniques pour vivre en altitude. « Le secours m'a énormément appris pour la suite, avec de forts caractères. » Clin d'œil du destin, il succédera à Jean-Jacques Mollaret à la tête du Val d'Allos.

À La Clusaz, Lestas montera en gamme. En 23 ans, sous sa direction, le chiffre d'affaires de la station des Aravis a triplé. « Ce fut mon laboratoire ». Une société d'économie mixte, représentative de la station à la française, où il passera la main à la fin de l'hiver. Ce qui ne l'empêcha pas de cumuler les casquettes, à la tête du syndicat corporatiste, remplaçant Jean-Charles Faraud (Alpe d'Huez), et de la Fédération européenne (FIANET).

■ « Une course éfrénée »

Et de faire un rapprochement entre cette activité économique et les duels qui l'ont opposé à Grindler et Smagghe, ses rivaux en course. « La prise de risque était comparable quand en 2009 je me suis lancé

dans l'aventure DSF. Le début d'une course éfrénée ». À ferrailer avec l'administration « capable du meilleur comme du pire » ou à prendre d'assaut les cabinets ministériels. Calendrier scolaire, gel des aménagements avec le projet de directive territoriale (DTA), réforme des UTN, loi Notre et préservation des offices de tourisme en station...

Les menaces n'ont pas manqué. À commencer par quatre années mal enneigées et le débat sur le réchauffement qui enfle. Pour lui la résilience ces derniers hivers démontre la préservation du "modèle", son leitmotiv, renforcé par les canons. « A moins que dans deux ans, les températures bondissent de 6°C, là on se posera des questions. En 20 ans on a diminué par trois l'aléa climatique. » On le trouve taitillon ? « Je suis dans la résistance pas dans la contradiction », rétorque-t-il. Sa méthode : « Pour résoudre une crise il faut la porter à son paroxysme. Il a su convaincre à droite comme à gauche. Mais semble pencher du premier côté, à la tête d'une organisation affiliée au Medef qui a eu l'oreille attentive de Laurent Wauquiez : « En politique j'ai deux men-

teurs, l'un à droite, Bernard Accoyer, l'autre à gauche, Joël Giraud ». Avec le député des Hautes-Alpes, la complexité remonte à ses années dans les montagnes du Briançonnais, celles qu'il a le plus aimées.

■ « Il manque une grande ambition pour la montagne »

Lestas concède un regret : « Je n'ai pas assez agi sur le renouvellement des clientèles. On est tombé à moins de 20 % de jeunes sur nos pistes » ; et un doute vis-à-vis de l'État : « Les moyens mobilisés pour la promotion du ski sont insuffisants au regard de son poids économique. Le déclassement de la France, encore derrière l'Autriche cette année, doit inciter à renforcer nos moyens d'action ». Enfin, un pressentiment le gagne : « Il manque une grande ambition pour la montagne. Dans les années 70, on faisait le plan neige et en même temps les parcs nationaux ». Lestas quitte la piste sans couper la corde affective qui le relie à cette montagne qui a forgé sa vie d'homme et de bon citoyen.

La France deuxième, derrière l'Autriche

Avec 53,8 millions de journées skieur l'hiver dernier, la France a renoué avec la croissance (+4,4 %). L'activité des stations en 2017/2018 est revenue au niveau d'il y a trois ans, après quatre exercices de baisse d'activité coïncidant avec des hivers faiblement enneigés. Cela permet aux massifs français de gagner une place au classement mais pas de reconquérir le leadership sur le marché de l'or blanc. En effet, et

c'est une première depuis longtemps, l'Autriche, deuxième l'an dernier, prend la tête avec 54,5 millions de journées skieur. Les États-Unis premiers depuis trois ans, complètent le podium (53,3 millions) après une baisse de 2,8 %. Dans les années 90, les massifs français pesaient 35 millions de journées skieurs. Malgré cette série inédite d'hivers doux et secs, le ski français se maintient toujours au-dessus de la

barre des 50 millions. Le marché a crû jusqu'en 2008/2009 et la crise, apogée de l'or blanc tricolore délogeant les États-Unis du premier rang mondial, avec 58,5 millions de journées vendues. Depuis, cette économie doit faire face à la maturité voire à l'érosion avec une concurrence vive des nouvelles destinations. En France, sur dix ans, la fréquentation des pistes accuse une baisse tendancielle de 0,8 %.



Laurent Wauquiez, Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes, est venu saluer personnellement Pierre Lestas à l'intention duquel, il a explicité l'ensemble des dossiers qu'il a fait avancé au cours de l'exercice de ses 3 mandats.



Eric Brèche, Président du syndicat national des moniteurs du ski français (ESF), qui a succédé, tout récemment, à Gilles Chabert. Nous l'avons rencontré pour la 1^{ère} fois à cette occasion.

Le Dauphiné Libéré du 2 octobre 2018

MONTAGNE | Le congrès de Domaines skiabiles de France se poursuit aujourd'hui à Paris

Les défis pour redevenir numéro un de la neige

À l'heure où le syndicat des exploitants de remontées mécaniques fête ses 80 ans, Pierre Lestas passe le relais à Alexandre Maulin à sa tête, avec le dossier chaud du renouvellement des clientèles. Auraient-ils des boulets aux pieds, nos domaines skiabiles ? Alors que la destination s'est retrouvée encore dépassée l'hiver dernier par l'Autriche au classement mondial, c'est en tout cas le topo dressé par Pierre Lestas ce lundi à la Défense, près de Paris, à l'attention de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État, chargé du tourisme. L'un des obstacles à l'attraction des clientèles, c'est l'immobilier de loisirs qui perd chaque année 1 à 3 % de lits chauds (commercialisables plus de 4 semaines par an). « Depuis un an, nous n'avons cessé d'alerter le gouvernement sur le fait que nous construisons 10 000 futurs lits froids par an, qu'il est urgent de sécuriser les droits restant à construire, de réformer les résidences de tourisme et attirer des fonds immobiliers. » Le rapport qualité prix de l'hébergement, talon d'Achille de la destination ?

Un conseil stratégique du tourisme de montagne ?

L'autre frein invoqué réside dans la sempiternelle complexité des procédures et le carcan des délégations de service public (Lire par ailleurs) qui empêcherait donc l'éco-



Le Savoyard Alexandre Maulin (les Sybelles, à droite) a été élu hier à la quasi-unanimité par l'assemblée générale de Domaines skiabiles de France pour succéder à Pierre Lestas. Ici en compagnie du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne. Photo La DA/ACI

ystème de s'épanouir. « Un animal qui n'existe pas ailleurs » dit Xavier Fontanet, ancien PDG d'Essilor. « Nous souhaitons plus globalement un système de conventionnement qui offre la sécurité et l'agilité dont notre économie a besoin », a rappelé Lestas. Il demande « Un dispositif qui nous rapproche des délégants, des communes, au lieu de nous opposer ». Et de déplorer la dilution de l'échelon communal, support de stations dans les intercommunalités. Les députés de La République En Marche, pourtant adeptes de la disruption, n'ont pas été ménagés.

Le maire de Samoëns, Jean-Jacques Grandcollet, évoque

le dossier de 1 200 pages à établir pour obtenir l'autorisation de construire son Club Med. « On est face à des Parisiens fonctionnaires qui ne connaissent rien. On a dépensé 1,3M€ pour lever les recours des opposants. Ces gens-là mettent notre économie en l'air. » Aménager devient plus difficile selon Laurent Reynaud, délégué général de DSF : « L'arsenal juridique de nos opposants n'a jamais été aussi fort alors qu'on doit innover. » À l'heure des arrêtés sécheresse dans les Alpes du Nord, les exploitants sont-ils prioritaires dans l'usage de l'eau pour fabriquer de la neige ? « On nous regarde pour quelques m

alors qu'en ville les réseaux perdent 20 %. Mais le poids médiatique est tel que nous devons être exemplaires »

Enfin, il y a la promotion du ski en France et à l'étranger. Les moyens à disposition des structures promotionnels sont jugés insuffisants ? « En janvier, le premier ministre a annoncé 6 millions supplémentaires de l'État dédiés à la promotion du tourisme. Nous nous interrogeons sur leur affectation et sur les montants réellement alloués par Atout France », a demandé Pierre Lestas. Jean-Baptiste Lemoyne, a entendu « le cri du cœur, la liberté d'entreprendre. » La réponse pour l'heure est très « conceptuelle » : « Je propo-

LES INFOS EN +

TOP 3 DES DOMAINES

Chamonix, avec la Compagnie du Mont-Blanc, également exploitant de Megève et les Houches reste en tête des opérateurs en termes de chiffre d'affaires : avec 86M€ en 2017-2018, la CMB devance la SAP (La Plagne) et la SETAM (Val Thorens).

PARTICIPATION RECORD

Avec 1100 participants, ce congrès marquant les 80 ans du syndicat des remontées mécaniques a battu un record. Opérateurs, équipementiers, aménageurs et partenaires assistent à ce congrès à la Défense. Mais aussi des grands noms comme Martin Fourcade, Pierre Vaultier ou Marielle Goitschel.

se qu'on se crée des rendez-vous réguliers. Que l'on se réunisse tous les trimestres à travers un conseil stratégique du tourisme de montagne. Vu la compétition internationale, l'objectif de 100 millions de touristes en France que l'on s'est fixé, on ne l'atteindra pas si on n'est pas bon avec vous. » Dont acte.

Alexis CHANDELIER

Plus d'infos sur ledauphine.com

Compagnie des Alpes : changement de stratégie en Chine

Voilà trois ans que le dossier est dans les tuyaux mais ne sort pas. Quid de l'entrée d'actionnaires Chinois au capital de la Compagnie des Alpes, l'opérateur d'une dizaine de grands domaines français en France ? Les discussions étaient engagées avec le géant Fosun, conglomérat déjà propriétaire du Club Méditerranée pour une entrée à hauteur de 10 à 15 %. Cette voie capitaliste défendue par Dominique Marcel était destinée à permettre à la CDA de pénétrer le marché chinois aux perspectives gigantesques avec les Jeux Olympiques d'Hiver 2022 à Pékin, et ainsi d'inciter cette nouvelle clientèle à venir sur les pistes françaises. « Il est essentiel d'être en Chine, première population mondiale. Ça peut prendre différentes formes, on a créé déjà une filiale, on a des contrats d'ingénierie, d'assistance technique ou au management. Pour l'instant, la voie capitaliste, elle n'est pas encore concrétisée.

Elle reste ouverte », répond, évasif Dominique Marcel.

Exploiter directement là-bas ?

Plusieurs sources proches de la CDA indiquent que l'opposition d'états de régions à cette opération a eu des effets négatifs sur les négociations. La caisse des dépôts, actionnaire de référence (40 %) qui aurait pu céder des parts, mais aussi les Chinois, auraient été refroidis. « Sans doute une mauvaise compréhension de notre projet qui conduit à des peurs que je n'explique pas », estime le PDG qui tente de rassurer sur l'état d'esprit des partenaires chinois. « Nous continuons de coopérer avec eux vous le verrez. Il peut y avoir d'autres formes de coopération, nous coopérons avec des groupes chinois. » Devenir opérateur directement ? « Peut-être opérer dans certaines conditions, on va développer en tout cas notre présence là-bas », assure le PDG de la CDA. Il s'est



Dominique Marcel, vendredi dernier à l'inauguration du nouveau téléphérique de la Grande Motte à Tignes.

Photo La DA/Thierry BELLLOT
créé 57 nouvelles stations l'an dernier en Chine et l'objectif du gouvernement est d'amener 300 millions de citoyens aux sports d'hiver. Un développement à marche forcée, avec des opérateurs locaux déjà fortement endettés.

ACI

Délégation de service public : souçi sur les indemnités

Le sujet n'est plus tabou. Aux dires de Pierre Lestas « il a pourri mes neuf années de mandat ». Le système des délégations de service public (DSP), en vigueur dans l'eau ou l'assainissement, ne convient plus aux stations, où la clientèle n'est pas captive, et les charges fixes prépondérantes. Bref incompatible avec un « business model » dit une députée haute savoyarde LREM, Pierre Lestas a dit au ministre qu'elles sont devenues un « nid à contentieux » entre les communes, autorités délégantes, et les sociétés de remontées mécaniques au terme des concessions de 30 ans. « Ce régime fait fuir les investisseurs et va conduire les opérateurs privés à se conduire comme des rentiers » Ainsi, en juin une décision du Conseil d'état a annulé l'indemnisation par la commune de l'ex-

ploitant du Sauze en fin de contrat, sur recours de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence. Selon cette jurisprudence, à l'issue de la convention les biens deviennent automatiquement propriété du délégant et l'indemnisation de l'exploitant ne doit pas excéder la valeur nette comptable de ce qu'il a investi. Pis, les exploitants propriétaires de leurs biens avant 1985 et la loi montagne qui ont perdu leur propriété n'auraient rien du tout. « Cette situation est injuste pour ceux qui sont souvent à l'origine de la création de nombreuses stations françaises ». Jean-Luc Boch, édile de La Plagne et représentant l'association des maires de stations, y voit là une « spoliation pour un exploitant ayant créé une station sur des terrains qui étaient sa propriété. »

ACI

Édition spéciale

3 octobre 2018

Alexandre Maulin nouveau président de DSF : le pari de la jeunesse pour relever les défis de demain

Lundi 1^{er} octobre, au cours d'un congrès mémorable qui s'est tenu à Paris pour célébrer les 80 ans de leur chambre professionnelle, les membres de Domaines skiabiles de France ont élu comme nouveau président Alexandre Maulin. À seulement 37 ans, celui-ci a la lourde charge de succéder à Pierre Lestas qui aura occupé ce poste pendant trois mandats, de 2009 à 2018, et aura marqué de son empreinte l'histoire de l'institution.

Mais Alexandre Maulin est un fonceur, passionné de sport automobile, qui semble taillé pour relever le challenge. C'est sûrement pourquoi il avait été choisi parmi trois candidats, en juin dernier, par le comité directeur de DSF ; et son élection a été entérinée à main levée par l'assemblée générale. Il est vrai qu'il est connu de tous. Lors de la dernière mandature, « Alex » présidait déjà la commission Pistes et Environnement de DSF et ne cachait pas son envie de s'investir encore davantage pour sa profession.

Il est le fils d'un personnage marquant de cette profession : Gaston Maulin, un autodidacte devenu le « pape » des Sybelles. Après un parcours qui l'aura vu apprendre sur le terrain les différentes facettes d'un domaine skiable – pisteur-secouriste, monteur, technicien de maintenance puis directeur opérationnel – Alexandre Maulin a démontré qu'il était capable d'assumer une succession difficile en prenant la tête, en 2011, du groupe familial Maulin Montagne Participations, qu'il a rebaptisé Maulin.ski et dont il est toujours, aujourd'hui, le PDG.

À la suite de son élection, le nouveau président a remis les points sur les i : « On parle beaucoup de gouvernance lors de ce congrès mais, pour moi, c'est



Alexandre Maulin (à gauche) succède à Pierre Lestas (à droite).

le client qui commande.» Et il a égréné quelques dossiers importants qui seront à son programme lors de ce mandat. Pour la plupart, il s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur : simplification des contraintes administratives, priorité aux « lits chauds » pour les nouvelles constructions en station, préservation d'un calendrier scolaire favorable aux sports d'hiver. Afin de favoriser le renouvellement de la clientèle française, il souhaiterait relancer les classes de neige. Il a aussi émis l'idée d'une démarche de parrainage des petites stations par des grandes, pour leur permettre d'assurer leur rôle d'initiatrices à la découverte du ski.

Enfin, alors qu'on lui a en quelque sorte confié la mission de ramener la France à la première place mondiale des destinations de ski, il veut « améliorer notre démarche de promotion à l'international pour faire savoir que les plus beaux domaines skiabiles sont en France. »

Un congrès en Capitale

80 ans d'existence ce n'est pas rien, de surcroît lorsque la célébration se tient dans la capitale. Un certain nombre de personnalités ne s'y sont pas trompé et ont tenu à être présentes pour l'occasion.



Jean-Baptiste Lemoyne
Secrétaire d'État auprès du ministre
de l'Europe et des Affaires étrangères

« Créons un conseil stratégique du
tourisme en montagne. »



Xavier Fontanet
Ancien PDG d'Essilor

« Votre concurrent est votre meil-
leur professeur. »



Laurent Wauquiez
Président de la région Auvergne-
Rhône-Alpes

« Ne vous laissez pas donner des le-
çons en matière d'environnement. »

Le nouveau bureau



Dans le sillage de cette nouvelle présidence, Domaines skiables de France a présenté un nouveau bureau. Le périmètre de certaines commissions de travail a évolué. Sur la photo :

Yves Dimier (Val-Cenis) pour la commission Économie :

Michel Girard (Châtel) pour la commission Communication :

Yann Carrel (L'Alpe-d'Huez) pour la commission Remontées mécaniques

Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France

Blandine Tridon (groupe Labellemontagne) pour la commission Juridique et fiscal

Pascal Tournier, vice-président de DSF

Anne Marty (Font-Romeu) pour la commission Social Formation

Antoine Bellet (Valmorel) pour la commission Sécurité du travail

Thomas Faucheur (Avoriaz) pour la commission Pistes

Absent sur la photo : Éric Bonnel (Val-Thorens) pour la commission Stratégie et développement

Paris, le 02 octobre 2018

Bureau de l'Association des Maires de Stations de Montagne

Le bureau de l'Association des maires des stations de montagne s'est tenu le 02 octobre 2018 au siège situé rue de Madrid à Paris.

Cette instance était composée de M. Charles Ange Ginesy, Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes et Président de l'ANMSM, Jen Luc Boch, Maire de Plan Tarentaise et Président de France Montagne, André Plaisance, Maire de Les Belleville - Les Menuires / Val Thorens et Vice-Président de l'ANMSM, Jean Henri Mir, Maire de Saint Lary Soulan et Trésorier, et Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre.

Trois candidats ont été auditionnés pour aboutir à la désignation prochaine d'un Directeur Général, chargé des services centraux de l'ANMSM.

Au-delà, il a été question de plusieurs sujets recouvrant notamment les questions relatives aux Délégations de Service Public.



Charles-Ange Ginesy



Jean-Luc Boch



André Plaisance

Congrès de l'Association des Maires de France des Hautes-Alpes

Le Dauphiné Libéré du 29 septembre 2018

GAP | Le congrès des maires a mis en exergue le paradoxe. La commune, incarnati Le maire, si proche et

Haut débit, finances locales, transfert de la compétence eau aux intercommunalités... Les maires ont une nouvelle fois partagé leur blues hier au Quattro, lors des débats de leur association, éclairés par l'historien politique réputé Jean Garrigues. Dossier réalisé par Noé PHILIPPOT

de Monétier-Allemont, Frédéric Robert. Quand je suis devenu maire, j'avais 32 000 euros de dotation générale de fonctionnement. Ça a chuté à zéro ! Mais cette année, la dotation de solidarité rurale est passée de 6000 à 6400€. En fait, c'est comme si mon salaire avait plongé de 2000 à 200 € et qu'on m'annonçait une augmentation de 10 € l'année suivante... ».



Julie Marcoff, responsable d'études financières à La Banque Postale, a commencé par dresser la situation des collectivités locales.

« Les finances, c'est le nerf de la guerre ». C'est par ce constat partagé par tous les élus présents dans l'assemblée que Bernard Allard-Latour, le vice-président de l'Association des maires des Hautes-Alpes, a ouvert la table ronde sur le sujet des finances locales.

Invitée pour animer la conférence, Julie Marcoff, responsable d'études financières à La banque postale, a commencé par dresser la situation des collectivités locales. Une situation résumée en quelques mots : « En 2018, la situation est stable et à peu près bonne, mais des inquiétudes se profilent déjà pour 2019 et 2020. » Avant de souligner que la baisse des dotations avait pris fin cette année, au niveau global. « Il y a toujours des communes qui ont vu leurs subventions de l'État baisser, mais d'autres les ont vues augmenter dans le même temps. Dans le département, les deux s'équilibrent », explique-t-elle. « Oui, moi, ça a augmenté cette année, répond, goguenard, le maire

Suppression de la taxe d'habitation

Après un état des lieux des finances locales en 2017 et 2018, la conférence s'est orientée sur la suppression de la taxe d'habitation et ses conséquences pour les communes. « Rien ne va changer pour vous. Selon le scénario le plus probable, les communes vont récupérer la taxe foncière pour compenser la perte de la taxe d'habitation », souligne d'emblée l'experte de La banque postale. Avant de détailler aux élus comment fonctionnera le mécanisme. « Je pense que c'est une bêtise, se désole le maire de Veynes, René Moreau. La taxe d'habitation était une taxe équitable, payée par tous les citoyens, qui profitent tous des services communaux. À l'inverse, la taxe foncière n'est payée que par les propriétaires. Il y aura donc deux catégories de populations : les propriétaires qui financeront les communes, et les autres qui ne participeront pas. Ce n'est pas normal ». D'autres élus soulignent que, malgré les promesses du gouverne-

ment, la loi qui instaurera la compensation de la taxe d'habitation pour les communes n'arrivera pas avant 2019. « En fait, on ne sait pas où on va », regrette un élu. Bernard Allard-Latour, le maire de Remollon, s'alarme encore plus : « Il reste la possibilité que la taxe foncière finisse en fait par aller à l'intercommunalité. Si ça arrive, c'est la mort de la commune ».

LA PHRASE

« Le mal français, c'est que les gouvernements successifs bricolent les taxes. On a jamais les règles du jeu financier pour toute la durée de la mandature. Difficile, dans ce cas-là, de proposer un projet à ses administrés et de tenir ensuite ses promesses. »

Gérard Nicolas Maire de Ribiers

Passé d'arme sur la compétence "eau et assainissement" en clôture du congrès



Députés, sénatrice, préfète, président du Département, vice-président de la Région... De nombreux officiels du département sont venus clôturer ce 8^e congrès de l'AMF.

Députés, sénatrice, président du conseil départemental, préfète, vice-président de la région... Les élus du département se sont succédé à la tribune pour clôturer le congrès. Avec, au centre de plusieurs interventions, le transfert décrié par de nombreux maires de la compétence "eau et assainissement".

« Le président de la République, alors qu'il était encore en campagne, nous avait assuré de la "liberté locale de s'organiser", a rappelé Jean-Michel Arnaud, le président de l'AMF 05. « On est des élus, pas des vaches à lait que l'on peut dépouiller de leur responsabilité. Dans la communauté d'agglomération, j'ai assuré tous mes collègues de ma solidarité. Nous ne mettrons pas en œuvre le transfert de

la compétence eau », enfonce Roger Didier, le maire de Gap, pourtant venu en sa qualité de vice-président de la Région.

« La loi est votée, il faut l'appliquer »

« Lorsqu'une petite commune devra faire de gros investissements pour rénover le réseau, aujourd'hui vieillissant, que se passera-t-il ? », interroge la députée Pascale Boyer, jugeant que « maintenant que la loi est votée, il faut l'appliquer ».

Un point de vue partagé par la préfète des Hautes-Alpes, Cécile Bigot-Dekeyser. « J'ai bien noté vos propos sur ce transfert. Je serai attentive à les faire remonter. Mais la loi est votée, elle devra être appliquée », conclut-elle.

on de la proximité pour les Français, souffre un peu plus à chaque réforme pourtant si menacé

« Pour les citoyens, les maires incarnent la démocratie »

La commune, « un repère fondamental et civique, compréhensible et accessible à tous ». Devant une assemblée de maires forcément conquis par une telle introduction, le spécialiste d'histoire politique Jean Garrigues est revenu, hier, sur l'histoire de la commune et son avenir.

« La démocratie naît au village »

Pour l'historien, professeur à l'Université d'Orléans, les communes de France se sont bâties sur trois principes : avoir leur propre fiscalité, être un pouvoir politique décentralisé et être le socle de la démocratie par sa proximité avec les citoyens. « Depuis 1884 et l'élection des conseils municipaux et des maires, la démocratie naît au village », souligne-t-il.

Une démocratie de proximité mise à mal, selon Jean Garrigues, depuis les années 1970 et les fusions imposées par le ministre Marcellin. Ensuite, en 1990, les premières intercommunalités arrivent. Puis, la loi NOTRe, qui va imposer aux maires des contraintes et des obligations. Cette loi, en plus de venir « heurter la notion d'autonomie des communes », a fait de celles-ci les « victimes de la concentration et du réaménagement du territoire », explique l'historien.

« Les communes sont-elles sacrifiées aujourd'hui ? Oui, à l'évidence. Les maires sont pris en tenaille entre des intercommunalités, un manque de moyens incontestable, un enchevêtrement des compétences, une perte d'autonomie et, pour les communes rurales, le besoin d'être un couteau-suisse prêt à répondre à tous les problèmes que peuvent avoir les administrés ». Mais sont-elles mortes pour autant ? Non, bien au contraire, répond Jean Garrigues. « L'Histoire montre une adéquation totale entre la commune et la démocratie. Le maire est d'ailleurs de très loin l'élu préféré des Français, car il est l'incarnation de cette démocratie. Pour ces deux raisons, il est fondamental que les communes soient aujourd'hui entendues ».

« Il faut résister »

Pour le professeur, l'autre raison de la crise territoriale est la « volonté d'efficacité gestionnaire très forte » du gouvernement Macron, exacerbée par le pouvoir « énorme » du président sous la V^e République.

« Il faut aujourd'hui défendre les territoires. Votre résistance est civique et protège la démocratie. Il faut que les technocrates qui gouvernent aujourd'hui le comprennent ».



Spécialiste d'histoire politique, Jean Garrigues est revenu, hier, sur l'histoire de la commune et son avenir. « Le maire est d'ailleurs de très loin l'élu préféré des Français », a-t-il déclaré. Photo: La Dépêche

Spectacles de chansons françaises
GAP Jeudi 4 oct. 20h30 à L'IMPRO
Location : O.T. Gap
BRIANÇON Dimanche 7 oct. 18 h
au CASINO CIRCUS
Location : Le Vauban

Le salon des professionnels



Pieurs élus et exposants sont venus tester une démonstration de réalité virtuelle. Photo: La Dépêche



Petite démonstration d'équipement sportif.



Les officiels, ici au traditionnel couper de ruban, lors de l'inauguration du salon des professionnels.



Élus et représentants du monde économique ont pu échanger durant toute la journée.

Constat d'échec sur la fibre et la montée en débit



Plus de 150 maires du département ont assisté à l'assemblée générale.

Premier rendez-vous de la journée d'hier, l'assemblée générale de l'Association des maires des Hautes-Alpes, qui s'est principalement concentrée sur le haut débit et le déploiement de la fibre dans le département.

Après un rapide état des lieux des projets menés en 2017 et des finances, au beau fixe, de l'AMAP 05, les discussions se sont orientées sur le numérique. Sur la fibre et la montée en débit, Gérard Tenoux, maire de Reuls et aussi conseiller départemental en charge du numérique, a reconnu que « cinq ans de travaux et beaucoup d'argent ont été nécessaires pour finalement arriver à ce qu'il faut bien appeler un mauvais bilan ». À part Gap, aucune autre ville du département n'est aujourd'hui reliée à la fibre.

« C'est d'autant plus incompréhensible pour nos adminis-

trés, qui ont vu des travaux et des aménagements être réalisés pour finalement ne pas avoir la fibre, ni de date sur son arrivée », se désole un maire au micro.

Très important pour les communes touristiques

« Il nous faut des échéances précises en termes de haut débit, renchérit Bernard Leterrier, le maire de Guillemet. Ça a été reporté chez nous alors que c'est quelque chose de très important pour le tourisme. Il y a aussi de gros problèmes de téléphonie mobile dans nos communes. Lors des saisons touristiques, quand la population explose, les réseaux sont complètement saturés ».

Un second point sur lequel le Département n'est pas compétent. « Il va falloir faire pression sur les opérateurs », conclut Gérard Tenoux.